



PLANAISE (Savoie)

Le Planaisot

Édition 4 — Janvier 2023



Votre conseil municipal et votre secrétaire de mairie vous adressent tous leurs vœux de bonheur et de prospérité pour 2023

Faisons le tour des travaux

Bâtiment Technique :

Par délibérations des 27.09.2022 et 25.11.2022, le Conseil Municipal a acté la mise à disposition de locaux dans le Bâtiment Technique, en faveur du Comité d'Animation et également d'Olivier PERIN, le prestataire de la commune pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et des petits travaux. Il a fallu réparer une cloison et installer un sous-compteur électrique, ces travaux ont été réalisés par les entreprises Rémi LARCHEVÊQUE et GEOFFROY électricité.



Cimetière du bas :

Une main-courante pour faciliter l'accès au cimetière a été installée par l'entreprise Laurent DUHEM



Main courante

Arceaux pour les vélos :

Des arceaux pour les vélos ont été mis à la disposition des communes intéressées par la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Ceux-ci ont été installés à l'école et aussi à l'aire de jeux derrière le Préau par Olivier PERIN et Bernard SALOMON.



À l'école



Derrière le Préau

Travaux à réaliser :



Remise en place de plots devant le portail de l'école par O. PERIN



Reprise et rescelllement d'un tampon d'avaloir par O. PERIN



Reprise du mur d'enceinte du cimetière par un artisan (devis en cours d'étude)



Enfouissement des réseaux secs route de Plan Bois

Le chantier d'enfouissement des réseaux secs, qui est sous la responsabilité du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) démarrera au début des vacances de février, afin de traiter en priorité les zones présentant des difficultés de circulation pour les cars scolaires. L'entreprise BOUYGUES a été retenue pour la réalisation des travaux.

Le chantier durera plusieurs mois, mais sera traité par tronçons afin de gêner le moins possible la circulation. Un alternat sera mis en place en suivant les tranchées.

Merci pour votre patience, la sécurisation des réseaux secs et la suppression des poteaux vieillissants et surchargés seront bénéfiques à tous.

Les plans des travaux sont consultables en Mairie, aux heures d'ouverture.

Et encore des infos...



Cérémonie de commémoration du 11 novembre :

Une très belle commémoration à laquelle les Planaisots ont répondu "présent". Sous un beau soleil, les enfants et leur directrice d'école ont contribué à la réussite de ce rassemblement. Le vin d'honneur à la salle communale Le Préau a clos ce moment de recueillement et de respect dans la bonne humeur et en toute amitié.

La biodiversité :

Flashez le QR code afin de visionner les films réalisés par l'Agence Française de la biodiversité.



La sobriété énergétique "EcoWatt" :

Afin de vous aider à économiser l'énergie, consultez le site internet : <https://www.monecowatt.fr>, sur lequel vous trouverez toutes les infos et les gestes utiles. Vous pouvez également télécharger l'application "EcoWatt" sur votre mobile, cette application de collecte aucune donnée personnelle. Flashez le QR code pour le mode d'emploi du téléchargement de l'appli et toutes les infos.



Les dangers du monoxyde de carbone :

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint non électriques s'ils ne sont pas utilisés correctement :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour.
- Veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut notamment être émis par les groupes électrogènes s'ils ne sont pas utilisés correctement. N'installez jamais de groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>

La mise à jour de l'adressage :

Afin de permettre aux secours, aux livreurs, au facteur... les BAL (Base Adresse Locale) et BAN (Base Adresse Nationale) vont être mises à jour par Marc ROZIER et sa commission en se rendant "sur le terrain" afin de collecter les données GPS de chaque adresse de Planaise. Ensuite, ces informations seront enregistrées sur les BAL et BAN afin que lorsqu'une adresse sur Planaise sera recherchée, elle sera trouvée !

Sécurisation du village :

Suite à l'étude par la Commission Sécurisation du village, malheureusement à ce jour, aucune des solutions proposées n'a été approuvée par le Département pour la sécurisation du carrefour route des Allobroges / route de Plan Bois.

Le don de sang "indispensable à la vie" :

En 1 heure, sauvez 3 vies ! Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce au don de sang. Pour pouvoir continuer à assurer cette mission de santé publique, nous avons besoin de VOUS !

Les collectes à Montmélián sur 2023 :

Salle des Fêtes « La Savoyarde » de 15h30 à 19h30

Vendredi 24/02 - Lundi 24/04 - Vendredi 07/07 - Lundi 11/09 - Vendredi 10/11

→ *Un donneur averti en vaut deux !*

- Être muni d'une pièce d'identité - Avoir entre 18 et 70 ans - Peser plus de 50 kg
- Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don - Avoir mangé et bien s'hydrater

→ *Votre don est précieux, mais pourquoi ?*

Les vacances scolaires, les épidémies saisonnières... et bien d'autres événements ont des conséquences directes sur le nombre de dons.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour 1 million de malades.

Recensement de la population 2023, merci d'accueillir avec bienveillance notre agent recenseur : Sylvaine CHRISTIN

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent d'**ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023

sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

*Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent*

Les consignes de tri sélectif changent au 1^{er} janvier 2023 :

NOUVEAU

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023, RASSEMBLEZ TOUS VOS EMBALLAGES ET TOUS VOS PAPIERS !

JE TRIE DÉJÀ TOUS MES EMBALLAGES ...

EMBALLAGES PLASTIQUES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES, MÊME LES PLUS PETITS

CARTONNETTES

BRQUES ALIMENTAIRES

JE TRIE EN + TOUS MES PAPIERS DANS LE MÊME CONTENEUR JAUNE !

PUBLICITÉS, PROSPECTUS

COURRIERS, LETTRES

JOURNAUX, MAGAZINES

ENVELOPPES, PAPIERS

LIVRES, CAHIERS

CATALOGUES, ANNUAIRES

RAPPEL
NE PAS RINCER VOS EMBALLAGES
LES DÉPOSER EN VRAC
NE PAS LES IMBRIQUER

A partir du 1^{er} janvier 2023, les consignes évoluent et le tri devient encore plus simple : les journaux, magazines, publicités, prospectus, courriers, lettres, enveloppes, papiers, livres, cahiers, catalogues, annuaires **vont avec** les emballages plastiques, métalliques, cartonnets, briques alimentaires **dans le même conteneur jaune.**

Heure de la presse / La République / @SIBRECSA - Novembre 2022

Le syndicat s'engage avec pour le tri et le recyclage.



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

04 76 97 19 52 www.sibreca.fr



SIBRECSA

Des petits "rappels"

Les numéros d'URGENCE

<p>15 SAMU</p> <p>Pour signaler une intervention d'urgence médicale ou de secours, contactez le SAMU, en appelant le 15, 24h/24, 7j/7, en français ou en anglais.</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction ou une situation nécessitant l'intervention immédiate de la police.</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un incendie, contactez les sapeurs-pompiers en appelant le 18, 24h/24, 7j/7, en français ou en anglais.</p>
<p>112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Le 112 est le numéro d'urgence européen. Pour signaler une situation d'urgence, contactez le 112, 24h/24, 7j/7, en français ou en anglais.</p>	<p>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, chat, SMS et fax pour contacter le 114, 24h/24, 7j/7. Application d'urgence 114 disponible sur iOS et Android.</p>
<p>31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation d'urgence, contactez le 31 117, 24h/24, 7j/7, en français ou en anglais.</p>	<p>39 19</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p>	<p>119</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p>
<p>31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation d'urgence, contactez le 31 117, 24h/24, 7j/7, en français ou en anglais.</p>	<p>115</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p>	<p>116 000</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p>

Fin de l'envoi des informations par courriel :

Depuis le mois de juillet, la municipalité s'est abonnée à « PanneauPocket », application simple et efficace, permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune et d'autres collectivités et/ou organismes. Comme indiqué dans la dernière édition du Planaisot, la diffusion des informations par courriel est définitivement clôturée depuis le 31 décembre 2022. Alors, si ce n'est déjà fait : téléchargez l'application "PanneauPocket" sur votre smartphone ! C'est gratuit, sans pub et anonyme.

Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme :

Depuis juin 2022, les dossiers de demandes de Permis de Construire, de Déclaration Préalable, Certificat d'Urbanisme, ... sont à déposer directement par le biais de la plateforme SVE.

Vous pourrez alors suivre l'avancement de votre dossier directement sur la plateforme.

Deux possibilités pour enregistrer vos demandes :

- sve.sirap.fr (site national avec choix de la commune ensuite)

OU

- sve.sirap.fr/#/073200 directement sur le portail dédié à la commune de Planaise

Modification des jours et heures d'ouverture de la mairie :

Depuis la rentrée de janvier, les jours et horaires d'ouverture de la mairie au public sont les suivants :

- le lundi de 15h00 à 17h00
- le mardi de 15h00 à 18h00 (*jusqu'à 19h00 sur rendez-vous pris préalablement par téléphone au 04.79.84.00.52*)
- le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

En dehors des jours d'ouverture au public du secrétariat, une permanence téléphonique est assurée du lundi au jeudi aux heures de bureau.

Les commerces ambulants qui s'arrêtent à Planaise :

Sur le parking du tri sélectif :

- Le mercredi entre 19h15 et 19h45, l'épicerie ambulante "**La Vagabonde**" de Francine et Fabien vous propose ses produits locaux et ses autres produits alimentaires
- Le jeudi à partir de 17h30, "**l'Émile Pizzas**" tenue par Émilien, vous propose une large carte de ses excellentes pizzas, n'hésitez pas à commander par téléphone (carte disponible sur le site internet et sur PanneauPocket)

Régis Lévêque le boulanger ambulant passe tous les jours à Planaise, et s'arrête sur simple demande, et le vendredi matin un coup de klaxon pour un arrêt vers la mairie !

Le procès-verbal remplace le compte-rendu :

La réforme concernant la publicité des actes est applicable depuis le 1er juillet 2022. Les comptes-rendus des séances des assemblées délibérantes sont supprimés. Le procès-verbal est par contre obligatoire et sera arrêté au commencement de la séance suivante et sera ensuite affiché en Mairie et publié sur le site internet de la commune.

Dans la semaine suivant la réunion, il est obligatoire d'afficher en Mairie et de mettre en ligne sur le site internet de la commune, une liste détaillée des délibérations examinées en séance, conformément à la convocation.

Ainsi, le procès-verbal de la séance qui s'est déroulée le 27.09.2022 a été validé par l'assemblée en début de la séance du 25.11.2022, il a été signé par le Maire et le secrétaire de séance (Marc ROZIER), il a ensuite été affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et publié sur le site internet de la commune le 29.11.2022, de même que la liste des délibérations examinées lors de la séance du 25.11.2022 qui a été affichée sur le panneau extérieur de la Mairie et publiée le 29.11.2022.

Lors de la première réunion du Conseil Municipal en 2023, le procès-verbal de la séance du 25.11.2022 sera présenté à la validation de l'assemblée et suivra la même règle que celui du 27.09.2022.

Dispositif "J'éco Réno" de la Communauté de Communes Cœur de Savoie :

Coeur de Savoie élargit le dispositif J'éco Réno en mettant en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour les 5 années à venir. L'objectif : accompagner ses habitants à rénover leur logement pour gagner en confort, faire des économies d'énergies, et permettre le maintien à domicile.

SOLIHA Isère Savoie et l'ASDER travaillent main dans la main pour animer cette opération et faciliter le parcours de réalisation de travaux des porteurs de projets. Financés par Coeur de Savoie, les accompagnements de l'ASDER et de SOLIHA sont indépendants, neutres et gratuits pour les ménages.

1. L'ASDER : l'accompagnement à la rénovation énergétique des propriétaires occupants et des copropriétés
Contactez l'ASDER :

- Par téléphone au 04 56 11 99 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin,
- Lors de permanences sur le territoire : à Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette, prise de RDV au 04 56 11 99 00.

2. SOLIHA : l'accompagnement à l'adaptation des logements, aux situations de mal-logement des propriétaires occupants et des locataires, le conseil aux propriétaires bailleurs

Contactez SOLIHA :

- Par téléphone au 0 805 030 020,
- Lors de l'une des permanences sur RDV :
o à Montmélian, Communauté de Communes de Coeur de Savoie, à Chamoux-sur-Gelon, salle des associations sous la mairie, à Valgelon-La Rochette, Maison France Service ou à St Pierre d'Albigny, Maison France Service
- Par email à l'adresse : coeurdesavoie@solihha.fr.

Attention : ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'accord des financeurs.

Le petit mot de nos associations :

La Chav'anaise :



La Chav'anaise, association des parents d'élèves, a organisé de nombreuses manifestations et ventes tout au long de l'année scolaire. Ces actions ont permis de récolter des fonds pour aider au financement des activités scolaires, sorties natures, sportives ou culturelles ... Depuis la rentrée de septembre 2022, 3 ventes ont déjà eu lieu : vente de biscuits St Michel, de chocolats de Noël de Daniel Stoffel et de Sapins et fleurs de Noël Vuillermet.

L'association tient également à créer du lien et a très à cœur d'organiser des manifestations permettant des rassemblements et des rencontres. Ainsi, le vendredi 16 octobre, enfants et adultes ont pu se retrouver pour la fête déguisée d'Halloween au marais de la Chavanne. Le 16 décembre, un goûter de Noël a été organisé dans la cour de l'école et les enfants ont pu rencontrer

le père Noël.



Au programme de 2023 :

En janvier – opération épiphanie en partenariat avec la boulangerie-pâtisserie Trad&Co à Montmélian. Le 18 mars – Fête du printemps. Mars-avril – vente de chocolats de Pâques. Avril – vente de plants de légumes et de fleurs. Mai – tombola. Le 11 juin – vide-greniers du Chav'athon. Le 30 juin – Fête de l'école, spectacle des enfants et soirée dansante.

Les membres de l'association tiennent à remercier les familles des enfants et les habitants des deux villages pour leur participation aux différentes opérations.

BLABLA SPORTS :



Après deux années en pointillé, l'association BlaBla Sports reprend son rythme de croisière avec ses séances en salle tous les mercredis, où les adhérentes s'adonnent au Pilate, au renforcement musculaire ou encore à des séances cardio en musique. En fonction de la météo, des sorties de marche nordique sont proposées pour découvrir les environs de la commune. N'hésitez pas à rejoindre cette équipe intergénérationnelle pleine de pep's !

Contact : blablasports73800@gmail.com

Le Comité d'Animation de Planaise « CAP » :



Le Comité d'Animation de Planaise a organisé tout au long de l'année différentes manifestations dans le village et a su mêler tradition et nouveauté : chasse aux œufs le lundi de Pâques, 1^{ère} édition de la foulée Apéro'naise, 41^{ème} Fête du village le dernier dimanche de juillet, fête du four au Puiset et enfin la fête de l'automne. Toutes ces manifestations ont rencontré un succès sans précédent.

Afin de remercier les habitants du village pour leur participation et leur fidélité, les membres du Comité d'Animation souhaitent offrir la galette des rois à tous les Planaisots et vous invitent le dimanche 22 janvier à 15h au

bâtiment technique à venir partager un moment convivial cher à l'esprit du Comité.

Plus motivés que jamais, les membres de l'association vous préparent une année 2023 riche en animations : le lundi 10 avril : Chasse aux Œufs – le dimanche 14 mai : 2^{ème} édition de l'Apéro'naise – le dimanche 30 juillet : la 42^{ème} Fête du village avec le retour de la course de caisses à savon ! Alors avis aux bricoleurs : préparez vos plus beaux bolides et venez participer à la 2^{ème} descente des îles !!!! – En septembre : Fête du four du Puiset avec pizzas et pain – En octobre : Fête de l'Automne avec ses châtaignes grillées et son jus de pommes pressé sur place.



Pour plus d'informations n'hésitez pas à suivre l'association sur sa page Facebook Comité d'animation de Planaise.

Le club du Bois de l'Orme, les aînés de Planaise :

Le 30 juin dernier, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table du fort Marie-Christine à Aussois, dans la joie de partager un repas, de rire et de parler dans ce magnifique lieu chargé d'histoire.

Après ce moment convivial, nous voilà partis pour une balade au Monolithe de Sardières, deux groupes se sont constitués et ont apprécié le paysage de la Haute-Maurienne et tout cela sous un beau soleil ☀ !!



Le club du Bois de l'Orme, c'est aussi : tous les jeudis après-midi, les activités à la salle le Préau perdurent, jeux de cartes, de société, le goûter...

Et la marche, en voici quelques extraits :

- 07 avril atelier pâte feuilletée avec Thierry
- 09 septembre rendez-vous à la salle
- 06 octobre cascade du Pichut
- 13 octobre boucle de la Croix de la Coche
- 10 novembre Pierre Taillée entre Cochette et Hauteville.



Association DANCE'N FIT :



Depuis Septembre 2022, nous fêtons les 10 ans de l'association avec la création d'un cours Kids à Planaise le mercredi matin où nous avons la chance d'avoir 4 demoiselles hyper motivées et débordantes d'énergie !!

Nous prenons des inscriptions en cours d'année pour les Kids qui veulent nous rejoindre.

Notre site internet <http://www.dancenfit38.com>

Notre Facebook et Instagram Dancenfit38

Contact Planaise : chrys catt : chryscotchpro@yahoo.com

Du fil et des croix à partir du 3 janvier 2023 :

Cette nouvelle association s'installe à Planaise à partir du mardi 3 janvier de 14h à 16h30 dans la salle Le Préau. Les adhérentes s'adonneront à l'art du Patchwork et/ou du point de croix, le tricot sera aussi de la partie pour celles qui le souhaitent. Pour tout renseignement sur cette association présidée par Jeannette SIMON, vous pouvez contacter la mairie qui transmettra vos demandes.

État civil :



Nous souhaitons la bienvenue aux petits Planaisots qui sont nés les :

25 septembre 2022, Côme fils de Julie et Charles – 15 octobre 2022, Émie fille de Charlotte et Michaël – le 20 novembre 2022, Léonie fille de Nadège et Romain

Ils se sont dit « Oui ! »

Le même jour, samedi 17 septembre 2022



Catherine et Daniel
Émilie et Anthony

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

Nous avons eu la tristesse de voir partir :

Jocelyne REYMOND-LARUINA, le 6 septembre 2022

Marie CERVELLIN, le 9 octobre 2022



Toutes nos condoléances aux familles et aux proches



La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal aura lieu

le vendredi 13 janvier 2023
à partir de 19h00 dans la salle communale Le Préau

Vous êtes tous invités à venir partager ce moment d'échanges et
de convivialité qui sera suivi d'un verre de l'amitié
autour d'un buffet dînatoire

Directeur de publication : Lionel MURAZ, Maire de Planaise

Crédit Photos : Mairie de Planaise et Associations